



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18 h 00 le mercredi 10 avril 2024.

Étaient présents :

M. Adam Gagnon	Directeur
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
M. Francis Lamarche	Enseignant
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Sakina Ajjour	Parent
Mme Nathalie Tremblay	Parent
Mme Alexandra Augers	Parent
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Marie-Pier Lemieux	Personnel de soutien
Mme Véronique Giroux	Membre de la communauté

Étaient absentes :

Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Deguene Diop	Parent
M. Ibrahim Sballil	Parent comité de parents
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
Mlle Melissa-Ayelen Bazaes-Ramos	Élève
Mlle Alicia Sebbane	Élève
M. Steve Moran	Membre de la communauté

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Valérie Poulin souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé d'ajouter le point 1.5 « Élection des membres de la communauté » et le point 8.1 « Environnement visuel de l'école ». Il est proposé par M. Lamarche et appuyé par Mme Tremblay d'adopter l'ordre du jour du 10 avril 2024 avec les modifications.

Adoption CÉ 23-24-26

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.5 Élection des membres de la communauté

Mme Poulin informe les membres du CÉ qu'il reste maintenant un poste à combler pour les membres de la communauté. Il est proposé que Mme Véronique Giroux soit une représentante des membres de la communauté. Mme Giroux travaille pour l'organisme Trait d'Union Outaouais qui favorise l'inclusion des personnes autistes de la région pour favoriser leur intégration dans la communauté.

Mme Giroux est élue par acclamation.

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023

Adoption

Il est proposé par Mme Podruski d'enlever la phrase « Il devrait être le même partout » de la section 2.4. Le rôle du représentant EHDAA ne devrait pas être le même partout puisqu'il doit représenter les demandes du milieu.

Il est proposé par Mme Lemieux et appuyé par Mme Lessard d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 mars avec la modification apportée.

Adoption CÉ 23-24-27

2.2 Suivi du procès-verbal

Information

M. Gagnon informe les membres du CÉ qu'une étude par rapport à l'emplacement du terrain multi-surfaces a été faite par le CSSPO et que selon les analyses, l'emplacement du terrain sera à côté du terrain de volleyball. Ainsi, l'école ne perdra pas ce plateau.

Ce soir, GRIS-Montréal devait venir offrir une formation aux membres du CÉ. Toutefois, celle-ci sera faite en mai puisque l'organisme en question désirait avoir plus d'informations quant aux thèmes qui répondraient aux demandes des membres. Les membres du CÉ mentionnent qu'ils aimeraient des thèmes touchant l'identité de genre, la diversité sexuelle et les préoccupations des adolescents de nos jours. M. Gagnon mentionne que la rencontre pourrait être faite en virtuelle si les membres acceptent. Aucun membre s'objecte à cette offre.

3. Message des représentantes/représentants :

3.1 Mot des élèves

Information

Les deux représentants des élèves sont absents ce soir. L'une des représentantes participe au voyage à New York et l'autre représentante est à la compétition régionale Secondaire en spectacle.

3.2 Mot des membres de la communauté

Information

Mme Giroux informe les membres du CÉ qu'elle trouve les sujets de discussions très intéressants. Elle souhaite pouvoir apporter des ressources qui aideront les membres du CÉ à répondre à certains besoins. Mme Giroux souhaite également pouvoir partager les préoccupations des élèves autistes. Enfin, elle mentionne que l'inscription pour les camps d'été Trait d'Union débiteront très bientôt.

3.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Sballil n'est pas présent à la rencontre. Mme Poulin informe les membres qu'elle a essayé de communiquer avec M. Sballil, mais qu'elle n'a pas eu de retour de ce dernier.

3.4 Mot de la représentante au comité EHDA

Information

Mme Podruski mentionne aux membres du CÉ qu'il n'y a pas eu de rencontre.

4. Message de la présidente

4.1 Mot de la présidente

Information

Mme Valérie Poulin informe M. Gagnon que plusieurs parents apprécieraient un courriel pour une mise à jour considérant qu'en janvier il y a eu le retour des enseignants après une longue grève et que dans l'école se sont de nouvelles directions. M. Gagnon confirme qu'il y aura un courriel envoyé aux parents. Toutefois, beaucoup de courriels, c'est parfois lourd. Le souhait de la direction est d'utiliser davantage les médias sociaux (Facebook et Instagram) pour toutes les nouvelles en lien avec la vie de l'école. Afin d'assurer un certain succès de cette façon de faire, les parents devront s'abonner. M. Gagnon spécifie que les courriels seront toujours utilisés pour les messages importants.

Mme Poulin suggère aux membres du CÉ de signer une carte au prochain CÉ afin de remercier M. Letang. Celui-ci a pris sa retraite en février dernier et rien n'a été organisé pour souligner son départ par les membres.

4.2 Budget du CÉ 23-24

Information

Madame la présidente informe les membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. Le budget peut être utilisé pour des formations, pour des photocopies, pour défrayer les coûts de gardiennage, pour payer un goûter lors d'une séance extraordinaire et pour reconnaître des gestes dans la communauté.

5. Mot du directeur

M. Gagnon informe les membres du CÉ qu'il revient d'une semaine de congé. Présentement, les directions travaillent à organiser les tâches des enseignants pour l'année scolaire 2024-2025. Également, les directions planifient l'horaire des examens de fin d'année et la rentrée scolaire. Enfin, sur le CERÉ, qui est un comité qui est pour la réussite des élèves, une enseignante de l'école secondaire de l'Île, Marie-Claude Gauthier, et un parent, Andréa Podruski, siégeront sur ce dernier.

Le 4 juin prochain, à l'heure du dîner, il y aura le gala du mérite sportif et le soir, ce sera le gala du mérite scolaire. Mme Lemieux mentionne à M. Gagnon que la date serait le 5 juin. Un suivi sera fait afin de confirmer la date.

6. Dossiers :

6.1 Clientèle 24-25

Information

M. Gagnon informe les membres du CÉ que l'an prochain, dès la rentrée scolaire, il y aura 6 classes d'accueil. En attendant que toutes les classes soient ouvertes, les enseignants ayant des périodes d'accueil à leur horaire feront de la francisation et du rattrapage avec d'autres élèves. Par ailleurs, l'an prochain, il y aura 7 classes spécialisées. Les projections des programmes d'adaptation scolaire et d'Exploration sont très semblables. Le co-enseignement restera en première secondaire pour les classes de français et de mathématiques. La seule différence pour le moment est qu'en première secondaire au programme Exploration, il y aura 4 groupes au lieu de 5 groupes.

6.2 Présentation sur la diversité

Information

Cette présentation sera faite lors de la prochaine rencontre du CÉ, soit le 8 mai.

6.3 Les PPP au CSSPO

Information

En septembre 2025, toutes les écoles devront offrir aux élèves une ou des voies. Le but des voies est d'augmenter la persévérance scolaire chez les jeunes adolescents. Il n'y aura plus de critères d'acceptation; tous les élèves pourront accéder aux programmes particuliers. Ce faisant, les écoles mises sur l'inclusion et permet aux écoles bassins de retrouver leurs clientèles. M. Gagnon informe les membres du CÉ que les enseignants se consultent présentement afin de développer des voies. Ceux-ci est les directions regardent ce qui est offert dans d'autres régions (CSSPO et CSSD). Toutefois, il serait important que les élèves, les parents et le personnel soient consulté afin de connaître les goûts de notre communauté. M. Gagnon souhaite que certaines voies puissent être présentées lors des portes ouvertes de l'école secondaire de l'Île en octobre 2024.

Certains membres du CÉ se questionnent. Est-ce que le PEI restera à l'école secondaire de l'Île ? Est-ce que le PEI deviendrait une voie afin de diminuer les coûts pour les parents ? Est-ce que les voies seront également accessibles aux élèves des classes spécialisées afin de promouvoir l'inclusion ? Finalement, un élève qui n'aime pas la voie qu'il a choisie, pourrait-il changer pendant son parcours scolaire ? Il y a plusieurs questions de la part des parents, des enseignants et des directions. M. Gagnon est conscient qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

6.4 Projet éducatif

Information

Lors de la deuxième étape, les élèves, les parents et les enseignants ont été invité à remplir un questionnaire. Les données du sondage ne sont pas encore disponibles. M. Gagnon informe les membres du CÉ que l'an prochain, dès septembre, il y aura un comité de pilotage qui sera formé. Ce comité se rencontrera trois à quatre fois pendant l'année scolaire afin de développer les moyens pour atteindre les objectifs visés. M. Gagnon aimerait que 4 parents siègent sur ce comité. Un courriel sera envoyé d'abord aux parents du CÉ et ensuite aux parents de la communauté. M. Gagnon précise que la prochaine rencontre du projet éducatif pour le personnel de l'école aura lieu le 14 mai de 9h00 à 11h15.

7. Correspondance

Aucune

8. Autres questions

8.1 Environnement visuel de l'école

Information

Il est rapporté, par Mme Tremblay, que plusieurs élèves de l'école perçoivent le terrain, près de la rivière, comme un dépotoir puisque les sans-abris laissent leurs effets sur le bord de la rivière. Puisque ces objets ne sont pas ramassés, ceux-ci se déversent dans le cours d'eau. Non seulement il y a un enjeu de santé et de salubrité, mais le fait que les élèves voient cette situation a un effet démoralisant chez eux. M. Gagnon fera un suivi auprès de M. Moran et les autres comités de la communauté. Serait-il possible d'engager des travailleurs municipaux pour ramasser les déchets ? Cette option permettrait de réinstaurer un sentiment de sécurité, ne nuirait pas au niveau académique des élèves et permettrait de les sensibiliser.

Un membre du CÉ suggère qu'il serait peut-être une bonne idée de demander à un artiste de faire une murale extérieure sur l'un des murs extérieurs afin de changer la vision des élèves.

9. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par M. Lavoie Morin et appuyé par Mme Tremblay de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 23-24-28